



## Comment adhérer à l'AAEF ?

L'adhésion à l'**Association des Archivistes de l'Église de France** est proposée à toute personne travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

Cette adhésion vous permet de :

- recevoir le **bulletin semestriel** *Archives de l'Église de France*,
- assister aux **journées d'étude** annuelles du mois d'octobre, et également aux **journées du groupe 2** spécifiques aux archivistes de congrégations religieuses en mars de chaque année,
- suivre les **formations archivistiques** proposées par l'AAEF,
- accéder à **l'espace adhérents du site internet** qui fournit des outils et conseils pour la gestion des fonds d'archives ecclésiastiques,
- participer à **un réseau de plus de 300 membres**, archivistes diocésains et de congrégations religieuses avec lesquels vous pourrez échanger, mais aussi promouvoir et valoriser les archives de l'Église de France.

Pour une première adhésion, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer au secrétariat général de l'AAEF accompagné de votre chèque de cotisation de 40€ libellé à l'ordre de l'Association des Archivistes de l'Église de France.

**Secrétariat de l'AAEF**  
M. Nicolas TAFOIRY  
Archevêché  
BP 287  
89005 AUXERRE CEDEX

Pour l'étranger, le règlement se fera par mandat international. Consulter auparavant le secrétariat ([secretariat-general@aaef.fr](mailto:secretariat-general@aaef.fr))

Chaque année, les adhérents sont appelés à renouveler leur cotisation au mois de janvier par un formulaire glissé dans le bulletin *Archives de l'Église de France*.

### BULLETIN D'ADHESION A L'AAEF

INSTITUTION : \_\_\_\_\_

CIVILITÉ :  Mgr  P.  Sr.  Fr.  Mme  Mlle  M.

PRÉNOM : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_